

# **Protéger sans isoler**

## **Document de diffusion publique**

### **Programme éducatif sur les mesures de protection**

#### **Présentation**

Ce document présente l'esprit, les repères et la démarche générale du programme Protéger sans isoler. Il vise à soutenir la compréhension des enjeux entourant les mesures de protection, sans se substituer à un accompagnement juridique, psychosocial ou clinique.

**Programme porté par Chantal Bouchard,**  
professeure à l'Université Laval

Avec le soutien financier de la Chambre des notaires du Québec

**Version 1**  
**Janvier 2026**

## **Note au lecteur**

Ce document est un document de diffusion publique du programme *Protéger sans isoler*.

Il vise à soutenir la compréhension des enjeux entourant les mesures de protection.

Il ne prescrit pas d'actions, ne remplace pas un accompagnement juridique, psychosocial ou clinique, et ne se substitue pas aux décisions individuelles.

## Table des matières

<b>1. Pourquoi un programme comme <i>Protéger sans isoler</i> .....</b>	<b>4</b>
Des situations qui touchent plusieurs personnes .....	4
Une réponse éducative, non prescriptive .....	4
<b>2. À qui s'adresse ce programme et ce qu'il propose .....</b>	<b>5</b>
Ce que le programme propose .....	5
Ce que le programme ne propose pas.....	5
<b>3. De quoi parle le programme <i>Protéger sans isoler</i> .....</b>	<b>6</b>
Des situations qui touchent plusieurs personnes .....	6
Une attention portée aux effets relationnels.....	6
<b>4. Les principes qui guident le programme <i>Protéger sans isoler</i> .....</b>	<b>7</b>
La protection ne doit pas conduire à l'isolement.....	7
La compréhension précède souvent l'action .....	7
Les situations sont complexes et évolutives .....	7
Les personnes demeurent au centre .....	7
<b>5. Comment le programme <i>Protéger sans isoler</i> est structuré.....</b>	<b>9</b>
Des documents complémentaires.....	9
Une progression possible, mais non obligatoire .....	9
Une démarche éducative, non interventionnelle.....	9
<b>6. Ce que le programme <i>Protéger sans isoler</i> peut apporter .....</b>	<b>10</b>
Mieux comprendre ce qui se joue.....	10
Mettre des mots sur des expériences vécues.....	10
Favoriser une lecture plus nuancée des situations .....	10
<b>7. Les limites du programme et ce qu'il ne fait pas .....</b>	<b>11</b>
Un programme qui n'intervient pas dans les situations .....	11
Un programme qui ne remplace pas les ressources existantes .....	11
Un programme centré sur la compréhension, non sur la décision.....	11
<b>8. Une démarche appelée à évoluer .....</b>	<b>12</b>

# **1. Pourquoi un programme comme Protéger sans isoler**

Les mesures de protection existent pour soutenir des personnes dont la capacité à exercer pleinement leurs droits est fragilisée.

Elles visent à assurer leur sécurité et la protection de leurs intérêts, dans des moments de vulnérabilité.

Cependant, ces mesures peuvent aussi entraîner des effets difficiles à vivre.

Lorsqu'elles sont mal comprises ou mal expliquées, elles peuvent provoquer des incompréhensions, des tensions relationnelles et, parfois, un sentiment d'isolement, tant pour la personne concernée que pour ses proches.

Le programme **Protéger sans isoler** est né de ce constat :

ce ne sont pas toujours les mesures elles-mêmes qui posent problème, mais la manière dont elles sont comprises, mises en œuvre et vécues.

## **Des situations qui touchent plusieurs personnes**

Une mesure de protection ne concerne jamais une seule personne.

Elle affecte également les proches, les relations familiales et les équilibres existants.

Dans ces situations, il est fréquent que :

- les rôles soient mal compris ;
- les intentions soient interprétées différemment ;
- des tensions apparaissent entre protection, autonomie et relations.

Sans repères clairs, ces situations peuvent devenir source de conflits ou de ruptures relationnelles.

## **Une réponse éducative, non prescriptive**

Le programme **Protéger sans isoler** propose une réponse éducative à ces enjeux.

Il ne vise pas à dire quoi faire, ni à remplacer un accompagnement juridique ou psychosocial. Il cherche plutôt à offrir des repères pour mieux comprendre les situations entourant les mesures de protection.

En soutenant la compréhension des rôles, des enjeux et des effets possibles des mesures, le programme souhaite contribuer à des situations où la protection des personnes ne se fait pas au prix de leur isolement.

## 2. À qui s'adresse ce programme et ce qu'il propose

Le programme **Protéger sans isoler** s'adresse aux personnes qui souhaitent mieux comprendre les situations entourant les mesures de protection.

Il peut être utile :

- aux personnes directement concernées par une mesure de protection ;
- aux proches, qu'ils soient ou non formellement désignés ;
- à toute personne désirant s'informer pour mieux comprendre ces réalités.

Le programme ne suppose aucune connaissance préalable.

Il vise à offrir des repères accessibles pour comprendre ce qui se joue dans ces situations, sans entrer dans des détails juridiques ou techniques.

### Ce que le programme propose

**Protéger sans isoler** propose :

- des repères de compréhension sur les mesures de protection ;
- une lecture des rôles et des enjeux humains qui les accompagnent ;
- une approche qui met en lumière les effets possibles de ces mesures sur les relations.

Le programme cherche à soutenir une compréhension plus nuancée des situations, en reconnaissant la diversité des expériences vécues.

### Ce que le programme ne propose pas

Le programme :

- ne remplace pas un accompagnement juridique, psychosocial ou clinique ;
- ne donne pas de conseils personnalisés ;
- ne prescrit pas de démarches à suivre ;
- ne vise pas à orienter des décisions individuelles.

Il constitue une **porte d'entrée éducative**, permettant de mieux comprendre les situations et, au besoin, de se tourner vers les ressources appropriées.

### **3. De quoi parle le programme *Protéger sans isoler***

Le programme **Protéger sans isoler** porte sur les **mesures de protection** mises en place pour soutenir des personnes dont la capacité à exercer pleinement leurs droits est fragilisée.

Ces mesures visent à protéger les personnes et à assurer le respect de leurs intérêts. Elles s'inscrivent toutefois dans des situations humaines complexes, où se croisent des enjeux juridiques, relationnels et émotionnels.

Le programme ne cherche pas à expliquer en détail les règles juridiques ou les procédures associées aux mesures de protection.

Il vise plutôt à offrir des **repères de compréhension** pour mieux saisir ce qui se joue autour de ces mesures, tant pour les personnes concernées que pour leur entourage.

#### **Des situations qui touchent plusieurs personnes**

Une mesure de protection n'affecte jamais uniquement la personne concernée. Elle a aussi des répercussions sur les proches, les relations familiales et les équilibres existants.

Il est fréquent que ces situations donnent lieu à :

- des incompréhensions sur les rôles de chacun ;
- des perceptions différentes des intentions et des décisions ;
- des tensions entre protection, autonomie et relations.

Le programme s'intéresse à ces réalités humaines, sans chercher à juger les décisions prises ni à déterminer ce qui aurait dû être fait.

#### **Une attention portée aux effets relationnels**

**Protéger sans isoler** accorde une attention particulière aux effets que les mesures de protection peuvent avoir sur les relations.

Selon les situations, une mesure peut :

- renforcer certains liens ;
- en fragiliser d'autres ;
- transformer la manière dont les personnes interagissent entre elles.

En mettant en lumière ces effets relationnels, le programme vise à soutenir une compréhension plus nuancée des situations et à éviter des lectures simplistes ou réductrices.

## **4. Les principes qui guident le programme *Protéger sans isoler***

Le programme **Protéger sans isoler** repose sur quelques principes simples, qui orientent l'ensemble de la démarche proposée.

Ces principes ne constituent pas des règles à appliquer, mais des **repères de compréhension** permettant d'aborder les situations entourant les mesures de protection avec plus de nuance et de recul.

### **La protection ne doit pas conduire à l'isolement**

Les mesures de protection visent à soutenir les personnes, non à les couper de leurs relations ou de leur environnement.

Le programme invite à réfléchir aux effets possibles des mesures sur les liens existants, afin de mieux comprendre comment la protection peut parfois s'accompagner, malgré les intentions, d'un sentiment d'isolement.

### **La compréhension précède souvent l'action**

Avant de chercher des solutions ou de prendre des décisions, il est souvent utile de mieux comprendre ce qui se joue dans la situation.

**Protéger sans isoler** privilégie une approche qui met l'accent sur la compréhension des rôles, des enjeux et des perceptions, plutôt que sur la recherche immédiate de réponses.

### **Les situations sont complexes et évolutives**

Les situations entourant les mesures de protection sont rarement simples ou figées.

Le programme reconnaît :

- la diversité des expériences vécues ;
- l'évolution possible des situations dans le temps ;
- la coexistence de points de vue différents.

Cette reconnaissance permet d'éviter les lectures simplistes et les jugements hâtifs.

### **Les personnes demeurent au centre**

Enfin, le programme rappelle que, derrière les cadres et les mesures, il y a toujours des personnes, avec leurs histoires, leurs relations et leurs repères.

La démarche proposée vise à maintenir cette dimension humaine au cœur de la compréhension des situations.

## **5. Comment le programme *Protéger sans isoler* est structuré**

Le programme **Protéger sans isoler** est structuré de manière progressive, afin de permettre une compréhension graduelle des situations entourant les mesures de protection.

Il ne s'agit pas d'un parcours unique ni d'une démarche à suivre étape par étape.

Le programme est plutôt composé de **différents types de documents et de contenus**, qui jouent chacun un rôle précis.

### **Des documents complémentaires**

Le programme comprend :

- des documents qui posent les repères généraux et les principes de la démarche ;
- des documents qui permettent de mieux comprendre les enjeux vécus selon les rôles ;
- des contenus destinés à soutenir l'appropriation des repères proposés.

Chaque document a une fonction spécifique et peut être consulté de manière autonome, selon les besoins et les intérêts des personnes.

### **Une progression possible, mais non obligatoire**

Certaines personnes souhaiteront commencer par une vue d'ensemble, tandis que d'autres chercheront des repères plus ciblés.

Le programme est conçu pour permettre :

- une lecture ponctuelle ;
- une exploration progressive ;
- un retour vers certains contenus au fil du temps.

Cette souplesse vise à respecter la diversité des situations et des besoins.

### **Une démarche éducative, non interventionnelle**

Il est important de souligner que le programme ne constitue pas une démarche d'intervention.

Il ne remplace pas :

- un accompagnement juridique ;
- un soutien psychosocial ;
- une prise en charge clinique.

Il propose plutôt un cadre de compréhension destiné à éclairer les situations et à soutenir la réflexion.

## **6. Ce que le programme *Protéger sans isoler* peut apporter**

Le programme **Protéger sans isoler** ne vise pas à résoudre les situations entourant les mesures de protection.

Il cherche plutôt à éclairer la compréhension de ces situations, en offrant des repères accessibles et nuancés.

### **Mieux comprendre ce qui se joue**

Le programme peut aider à :

- mieux comprendre les rôles des différentes personnes concernées ;
- saisir les intentions et les limites des mesures de protection ;
- reconnaître les effets possibles de ces mesures sur les relations.

Cette compréhension peut contribuer à réduire certaines incompréhensions ou tensions liées à un manque de repères.

### **Mettre des mots sur des expériences vécues**

Pour plusieurs personnes, les situations entourant les mesures de protection sont difficiles à nommer.

Le programme peut offrir :

- un vocabulaire pour décrire ce qui est vécu ;
- des points de repère pour comprendre des sentiments d'inquiétude, de frustration ou d'impuissance ;
- une reconnaissance de la complexité des expériences vécues.

Cette mise en mots peut constituer une première étape vers une meilleure mise en sens de la situation.

### **Favoriser une lecture plus nuancée des situations**

En proposant une approche éducative et non prescriptive, **Protéger sans isoler** encourage une lecture moins simpliste des situations.

Le programme peut soutenir :

- une prise de recul face aux interprétations hâtives ;
- une meilleure compréhension des divergences de perception ;
- une reconnaissance du caractère évolutif des situations.

Ces apports visent à soutenir la réflexion, sans orienter les décisions.

## **7. Les limites du programme et ce qu'il ne fait pas**

Le programme **Protéger sans isoler** a volontairement des limites claires. Ces limites font partie intégrante de sa posture éducative.

### **Un programme qui n'intervient pas dans les situations**

Le programme ne propose pas d'interventions, de démarches à suivre ni de solutions personnalisées.

Il ne vise pas à :

- orienter des décisions individuelles ;
- trancher des désaccords ;
- juger des comportements ou des choix faits par les personnes concernées.

Les situations entourant les mesures de protection peuvent nécessiter un accompagnement juridique, psychosocial ou clinique, qui dépasse le cadre du programme.

### **Un programme qui ne remplace pas les ressources existantes**

**Protéger sans isoler** ne se substitue pas :

- aux notaires, avocats ou autres professionnels du droit ;
- aux travailleurs sociaux ou aux services de soutien psychosocial ;
- aux ressources cliniques ou communautaires.

Le programme vise plutôt à offrir des repères de compréhension permettant, au besoin, de mieux dialoguer avec ces ressources.

### **Un programme centré sur la compréhension, non sur la décision**

Le programme ne cherche pas à dire ce qu'il faut faire dans une situation donnée.

Il propose une démarche de compréhension qui peut :

- éclairer les enjeux ;
- soutenir la réflexion ;
- aider à mieux saisir les points de vue en présence.

Les décisions demeurent toujours du ressort des personnes concernées et des professionnels compétents.

## 8. Une démarche appelée à évoluer

Le programme **Protéger sans isoler** s'inscrit dans une démarche éducative appelée à évoluer dans le temps.

Les situations entourant les mesures de protection sont diverses, complexes et en constante transformation.

Les questions qu'elles soulèvent, les expériences vécues et les besoins de compréhension peuvent également évoluer.

Dans cette perspective, le programme est conçu comme un **cadre de repères évolutif**, qui pourra s'enrichir au fil du temps :

- par l'ajout de nouveaux contenus de diffusion ;
- par le développement d'outils éducatifs complémentaires ;
- par l'intégration de retours issus de l'expérience et de la réflexion.

Cette évolution ne vise pas à suivre les personnes ni à documenter leurs situations individuelles. Elle vise plutôt à améliorer la **qualité des repères proposés**, afin de soutenir une compréhension toujours plus nuancée des enjeux entourant les mesures de protection.

En demeurant fidèle à sa posture éducative, **Protéger sans isoler** cherche à contribuer à des situations où la protection des personnes peut s'exercer sans accentuer leur isolement, en plaçant la compréhension au cœur de la démarche.